



## Le 10 octobre : pour renforcer les missions du service public de la culture et contre la régression sociale !

La rentrée sociale a été marquée par une régression sans précédents de nos droits : ordonnances modifiant en profondeur le Code du travail, baisse des APL, transfert des cotisations salariales vers l'impôt affaiblissant la sécurité sociale...

D'autres projets de réforme sont en préparation : formation professionnelle, assurance-chômage, retraites ...

Dans le champ de la culture, les orientations se révèlent petit à petit. **Le budget du Ministère a été rendu public la semaine dernière, et il annonce déjà des dispositions inacceptables :**

- ✓ La baisse des crédits de l'audiovisuel public, qui met particulièrement en danger les emplois et la production d'œuvres à France Télévisions ;
- ✓ la suppression de 65 emplois chez les opérateurs nationaux (théâtres publics) ;
- ✓ la suppression de postes au ministère de la Culture et dans les DRAC.

L'annonce de la « préservation » du budget est loin d'être satisfaisante, malgré les propos rassurants de la ministre. Nos secteurs d'activité ont été affaiblis par les baisses drastiques imposées au ministère et aux collectivités territoriales par les précédents gouvernements, on observe l'asphyxie financière des établissements publics avec hausse du prix des places (Opéra de Paris...), et par ailleurs, les réseaux de la décentralisation et du service public de la culture sont soumis à la pression du privé ou du mécénat.

Un phénomène de concentration des moyens de production et de diffusion dans les mains des « champions industriels » de la culture et grands groupes capitalistiques est en train de s'accélérer : il met en péril la diversité culturelle.

L'essence même et les objectifs du ministère de la Culture sont remis en cause par le projet de Pass culture, car on passe d'une politique de construction d'une offre culturelle à celle de la demande... de l'émancipation à la consommation.

Enfin les nouvelles baisses de dotation aux villes, départements et autres collectivités territoriales, comme la volonté d'abaisser la régulation publique (menaces sur les licences) constituent des dangers, pour tous nos secteurs.

Par ailleurs, **la négociation spécifique pour le régime d'assurance chômage des artistes et techniciens intermittents du spectacle est elle-même menacée** par la future réforme de l'assurance chômage qui vise de nouvelles économies, tout en faisant rentrer davantage d'allocataires (démissionnaires, indépendants...). D'ores et déjà, **les ordonnances menacent les droits et rémunérations** des salariés couverts par le Code du Travail et les conventions collectives.

**Le 10 octobre, la totalité des fédérations syndicales de la Fonction publique appelle à faire grève et à manifester** pour défendre le service public et les droits des agents. La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats appellent l'ensemble des salariés, permanents ou intermittents, artistes, techniciens, personnels administratifs ou d'accueil à se joindre aux manifestations organisées sur les territoires, pour la défense des missions de service public de la culture.

L'enjeu est bien de construire l'unité à tous les niveaux. La journée de grève de la Fonction publique, rassemblant, pour la première fois depuis dix ans dans un appel commun, l'ensemble des syndicats, est un point d'appui pour créer les convergences qui ont pu manquer lors de la mobilisation contre la loi El Khomri.

**Poursuivons et amplifions la lutte ! Nous voulons vivre de nos métiers !**

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com) - Email : [cgtspectacle@fnsac-cgt.com](mailto:cgtspectacle@fnsac-cgt.com)  
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tél. : 01 48 03 87 60